

Formation CHSCT - Niveau 2

Responsabilités et méthodes pour la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

OBJECTIFS :

Ce stage de niveau 2 complète la formation de niveau 1. Il développe la capacité du stagiaire à mesurer les enjeux de la prévention :

- Enjeux financiers et peines encourues en cas de dommages, responsabilités civiles et pénales des acteurs de l'entreprise.**
- Enjeux méthodologiques : les méthodes appropriées pour identifier les mesures préventives nécessaires vont différer pour la prévention des risques professionnels (AT ou MP), pour l'amélioration des conditions de travail, et selon que l'on cherche à modifier un système de travail existant (suite à un accident ou dans le cadre d'un projet d'amélioration, etc...)**

1ère Journée

1. LA RESPONSABILITE CIVILE DE L'EMPLOYEUR

Rappel des définitions concernant les responsabilités civiles et pénales en HSCT (rappel Module 1)

Rappel de la différence accident de travail/ accident de trajet (rappel Module 1)

Les droits minimum de l'accidenté dans le cadre de la responsabilité civile de l'employeur : la couverture des soins et la garantie d'un revenu

Au-delà de ces droits minimum, les recours possibles dans le cadre de la responsabilité civile : cas de la faute inexcusable, cas de la faute intentionnelle de l'employeur.

2ème Journée

2. LA RESPONSABILITE PENALE DE L' EMPLOYEUR

Quand peut-on constater une infraction ?

Comment juger l'infraction ?

- infraction au code pénal ?

- infraction au code du travail ?

Les peines prévues par le code pénal

Les peines prévues par le Code du Travail

Une peine particulière infligée à l'entreprise : l'obligation de plan d'hygiène et sécurité.

3. QUI EST RESPONSABLE ?

Qui peut être pénalement responsable ?

La délégation de pouvoir

Réflexions autour de la responsabilité HSCT d'accidents

3ème Journée

4. LES NIVEAUX D'ACTION PREVENTIVE

Rappel des définitions concernant la prévention et les 3 niveaux courants d'action préventive (rappel MODULE 1)

Les 5 niveaux d'action préventive définis par les normes européennes

5. INTRODUCTION AUX METHODES

Caractéristiques des 4 principales méthodes permettant d'identifier des mesures pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail

Analyse comparative des 4 méthodes : des méthodes pour concevoir ou pour corriger ?

6. L'ANALYSE A POSTERIORI D'UN ACCIDENT OU D'UN INCIDENT

Rappel des principes d'analyse d'un accident (rappel Module 1)

Des causes de l'accident aux mesures préventives.

4ème Journée

7. L'ANALYSE SYSTEMIQUE D'UNE SITUATION DE TRAVAIL

Rappel de définitions concernant les Facteurs Potentiels de Risques (FPR)

Qu'est-ce qu'une analyse systémique ?

L'analyse systémique pour améliorer les conditions de travail

8. L'ANALYSE DE L'ACTIVITE DE L'OPERATEUR

Concepts et méthodes pour analyser l'activité d'un opérateur

L'analyse de l'activité pour identifier des dysfonctionnements et améliorer les conditions de travail.

5ème Journée

9. L'ANALYSE DU RISQUE PROFESSIONNEL

Concepts et définitions normées des éléments constitutifs du risque professionnel

De la description du risque aux mesures préventives

10. EVALUER LES MESURES PREVENTIVES ET LES HIERARCHISER POUR UNE POLITIQUE DE PREVENTION DANS L'ENTREPRISE

Les critères d'évaluation et de hiérarchisation des mesures préventives

Les capacités que doit développer le militant CFTC chargé des questions d'HSCT dans l'entreprise

Pour aller plus loin, une nécessaire formation continue.

11. EVALUATION

A l'issue de ce stage, mesurant mieux ces enjeux, le stagiaire doit pouvoir :

- Être vigilant et critique sur les actes commis ou omis par les acteurs de l'entreprise en matière de prévention.

- Développer un argumentaire juridique et technique pour impulser et orienter des actions de prévention en cohérence avec les valeurs et les priorités CFTC.